**BATIMENTS DIVERS HORS HEBERGEMENT ET HOTELLERIE**

**PRESTATION NETTOYAGE DES LOCAUX (BUREAUX, ATELIERS, INFIRMERIE, SALLES DE COURS, SALLES DE REUNIONS, SALLES DE SPORT, SANITAIRES, DOUCHES, ABORDS DES BATIMENTS, HALLS, ESCALIERS, COULOIRS ET CIRCULATIONS)**

**PRESTATIONS RECURRENTES A EFFECTUER A MINIMA**

**SELON LES NORMES EN VIGUEUR**

***Contraintes réglementaires :***

Le traitement des atmosphères poussiéreuses doit, dans la plupart des cas, s’accompagner de l’aspiration périodique des dépôts de particules tombées, par exemple sur le sol. Ces particules risquent de poser problème, notamment si elle se soulèvent en cas de courant d’air. Il est donc souhaité que le titulaire ait recours au nettoyage centralisé par le vide ou équivalent.

**Pour les déchets, les consommables, le matériel et autres à la charge du titulaire, se référer au schéma de déroulement 7.**

**Pour les exigences et référentiels (formation du personnel, hygiène, sécurité et normes) se référer au schéma de déroulement 8.**

**Détail de la prestation**

L’exécution d’une prestation ne doit pas induire de désordre (salissures, traces, éclaboussures…) sur les surfaces voisines pour lesquels le nettoyage est peut-être moins fréquent (plinthes par exemple).

**Nettoyage des bureaux :**

**L’agent d’entretien ne doit pas ouvrir les bureaux fermés à clef. Le personnel de l’Administration ouvrira les bureaux, le cas échéant.**

*- le bureau :*

- l’aération du bureau (ouverture et fermeture) ;

- le ramassage à vue et enlèvement des déchets au sol ;

- le vidage des corbeilles (papiers et autres déchets), changement de sacs si nécessaire et transfert

des sacs vers les bennes prévues à cet effet ;

- la vidage des broyeurs de papiers, le cas échéant et transfert des sacs vers les bennes prévues à cet effet ;

- l’enlèvement des toiles d'araignées ;

- l’extinction de l'éclairage, le cas échéant ;

- l’enlèvement des traces de doigts sur les portes vitrées, les cloisons vitrées, et les portes, le cas

échéant.

*- Les sols :*

- l’aspiration ou le balayage humide des sols ;

- le lavage des sols (eau à changer si nécessaire) avec un détergent.

**Nettoyage des ateliers :**

*- Les sols (à adapter selon le type de sol) :*

- l’aspiration ou le balayage humide des sols ;

- le lavage des sols (eau à changer si nécessaire) avec un détergent.

*- l’atelier:*

- l’aération de l’atelier (ouverture et fermeture) ;

- le ramassage à vue et enlèvement des déchets au sol ;

- le vidage des corbeilles (papiers et autres déchets), changement de sacs si nécessaire et transfert

des sacs vers les bennes prévues à cet effet ;

- l’enlèvement des toiles d'araignées ;

- l’extinction de l'éclairage, le cas échéant.

**Nettoyage de l’infirmerie :**

*- les salles (consultations, d’attente etc.) :*

- l’aération des salles (ouverture et fermeture) ;

- le ramassage à vue et enlèvement des déchets au sol ;

- le vidage des corbeilles (papiers et autres déchets), changement de sacs si nécessaire et transfert

des sacs vers les bennes prévues à cet effet ;

- la vidage des broyeurs de papiers, et transfert des sacs vers les bennes prévues à cet effet, le cas échéant ;

- l’enlèvement des toiles d'araignées ;

- le nettoyage et désinfection des poignées de portes et interrupteurs électriques ;

- l’extinction de l'éclairage, le cas échéant ;

- l’enlèvement des traces de doigts sur les portes vitrées, les cloisons vitrées, et les portes, le cas

échéant.

*- Les sols (à adapter selon le type de sol) :*

- l’aspiration ou le balayage humide des sols ;

- le lavage des sols (eau à changer si nécessaire) avec un détergent-désinfectant.

**Nettoyage des salles de cours, salles de réunions:**

*- la salle de cours / de réunion :*

- l’aération de la salle (ouverture et fermeture) ;

- le ramassage à vue et enlèvement des déchets au sol ;

- le vidage des corbeilles (papiers et autres déchets), changement de sacs si nécessaire et transfert

des sacs vers les bennes prévues à cet effet ;

- la vidage des broyeurs de papiers, et transfert des sacs vers les bennes prévues à cet effet, le cas échéant ;

- l’enlèvement des toiles d'araignées ;

- l’extinction de l'éclairage ;

- la remise en place du mobilier, après le nettoyage ;

- la fermeture à clef des locaux ayant été ouverts pour nettoyage ;

- le regroupement des recyclables dans les bennes de la zone des containers du site ;

- l’enlèvement des traces de doigts sur les portes vitrées, les cloisons vitrées, et les portes, le cas

Echéant.

*- Les tables (nettoyage horizontal uniquement et rebords de tables) :*

- le nettoyage des tables.

*- Les sols (à adapter selon le type de sol) :*

- l’aspiration ou le balayage humide des sols ;

- le lavage des sols (eau à changer si nécessaire) avec un détergent.

**Nettoyage des vestiaires :**

*- Le vestiaire:*

- l’aération des vestiaires (ouverture et fermeture), le cas échéant ;

- le vidage des corbeilles (papiers et autres déchets), changement de sacs si nécessaire et transfert

des sacs vers les bennes prévues à cet effet ;

- l’enlèvement des toiles d'araignées ;

- l’extinction de l'éclairage ;

- la fermeture à clef des locaux ayant été ouverts pour nettoyage ;

*- Les sols (à adapter selon le type de sol) :*

- l’aspiration ou le balayage humide des sols ;

- le lavage des sols (eau à changer si nécessaire) avec un détergent.

**Nettoyage des communs (circulations, halls, paliers, escaliers, ascenseurs, couloirs etc.) :**

*- Les couloirs et circulations :*

- le ramassage à vue et enlèvement des déchets au sol ;

- l’enlèvement des toiles d'araignées ;

- l’enlèvement des traces de doigts sur les portes vitrées, les cloisons vitrées, et les portes, le cas

Echéant.

- le vidage des broyeurs de papiers, et transfert des sacs vers les bennes prévues à cet effet, le cas échéant ;

*- Les halls, paliers :*

- le ramassage à vue et enlèvement des déchets au sol ;

- l’aspiration des tapis ou moquettes, le cas échéant ;

- le dépoussiérage et le nettoyage du tapis brosse ou le remplacement, le cas échéant

- l’aspiration de la fosse de tapis brosse ;

- le balayage des perrons et zones d’accès extérieures des halls d’entrées ;

- l’enlèvement des toiles d'araignées ;

- l’enlèvement des traces de doigts sur les portes vitrées, les cloisons vitrées, et les portes, le cas

Echéant.

*- Les escaliers intérieurs :*

- le ramassage à vue et enlèvement des déchets au sol,

- l’enlèvement des toiles d'araignées.

*- Les ascenseurs :*

- le nettoyage des boutons ;

- le nettoyage des barres de maintien, le cas échéant ;

- le nettoyage de la porte (intérieur et extérieur) ;

- l’enlèvement des toiles d'araignées ;

-le nettoyage du miroir.

*- Les sols :*

- l’aspiration ou le balayage humide des sols ;

- le lavage des sols (eau à changer si nécessaire) avec un détergent;

**Nettoyage des salles de sport :**

Après chaque séance, l’utilisateur nettoie le siège et les poignées par un produit désinfectant fournit par le site bénéficiaire.

**Mais, le nettoyage et la désinfection, dans sa globalité, des appareils sont effectués par le titulaire.**

*- Les sols :*

- l’aspiration des tapis brosses, le cas échéant ;

- l’aspiration de la fosse de tapis brosse ;

- le dépoussiérage de la structure "salle de sport" (ex: tatami) ;

- l’aspiration de l'ensemble des tapis, sols et moquettes ;

- le lavage des sols (eau à changer si nécessaire) avec un détergent ;

*- La salle :*

- l’enlèvement des toiles d'araignées ;

- le ramassage à vue et enlèvement des déchets au sol ;

- le vidage des corbeilles (papiers et autres déchets), changement de sacs si nécessaire et transfert

des sacs vers les bennes prévues à cet effet ;

- l’extinction de l'éclairage ;

- la fermeture à clef des locaux ayant été ouverts pour nettoyage ;

- le nettoyage des miroirs ;

- l’enlèvement des traces de doigts sur les portes vitrées, les cloisons vitrées, et les portes, le cas

échéant.

*- Les appareils de musculation :*

- nettoyage et désinfection des appareils dans leurs globalités (sièges, poignées, le guidon, pieds, etc.).

**Nettoyage des sanitaires et douches :**

**Attention :** réserver une lavette spéciale toilettes pour le réservoir, les lunettes extérieure et intérieure de la cuvette ; la désinfection est obligatoire. Cette lavette servira uniquement à cet usage et sera désinfectée après usage.

*- Les sanitaires :*

- l’aération de la pièce (ouverture et fermeture), le cas échéant ;

- le nettoyage des éléments sanitaires (vasques, tablettes de vasques et plans de toilette) ;

- le ramassage à vue et enlèvement des déchets au sol ;

- le nettoyage/désinfection des urinoirs et sièges des WC ;

- le rinçage de la cuvette en tirant la chasse d’eau des WC et urinoirs ;

- le nettoyage/désinfection des sièges et barres de maintien des équipements PMR (personnes à mobilité réduite) ;

- le nettoyage/désinfection des brosses de WC et de leurs supports ;

- le nettoyage/désinfection de la commande de chasse d'eau ;

- le détartrage des cuvettes des WC et urinoirs à raison d’une fois par semaine ;

- l’enlèvement des toiles d'araignées ;

-le dépoussiérage des bouches d’aération ;

- l’enlèvement des traces de doigts sur les portes vitrées, les cloisons vitrées, et les portes, le cas

échéant ;

- la désinfection des poignées de porte et interrupteurs.

*- Les douches:*

- le nettoyage / détartrage du bac à douche ;

- le nettoyage / détartrage des parois de douches et rinçage (jusqu’à 2 m de hauteur) ;

- la désinfection uniquement pour l’infirmerie ;

- l’enlèvement des toiles d'araignées ;

-l’enlèvement des moisissures ;

- le nettoyage des siphons, le cas échéant.

*- Les lavabos:*

- le nettoyage humide et essuyage à sec des miroirs de lavabos ;

- le nettoyage / détartrage des lavabos (tablettes de lavabos, dessous, contour et pied) ;

- le nettoyage / détartrage de la robinetterie et accessoires ;

- la désinfection des lavabos et tablettes uniquement pour l’infirmerie ;

- l’enlèvement des moisissures ;

- le nettoyage des siphons, le cas échéant.

*- Les sols et parois carrelés:*

- l’aspiration ou le balayage humide des sols ;

- le lavage des sols (eau à changer si nécessaire),

- le lavage des parois carrelées ;

- l’enlèvement des tâches et traces persistantes, du calcaire si besoin ;

- l’enlèvement des toiles d'araignées ;

- le nettoyage des siphons, le cas échéant.

*- Les déchets:*

- le vidage des corbeilles (papiers et autres déchets) et changement de sacs si nécessaire et transfert

des sacs vers les bennes prévues à cet effet ;

- le ramassage à vue et enlèvement des déchets au sol ;

- le nettoyage et vidage des containers féminins et transfert des sacs vers les bennes prévues

à cet effet.

**Nettoyage des abords des différentes entrées bâtiments et escaliers extérieurs (niveau d’entrée et accès des escaliers d’une distance inférieure ou égale à 1,50m) :**

- le ramassage à vue et enlèvement des déchets au sol ;

- le vidage des poubelles extérieures (papiers et autres déchets) et transfert des déchets dans les

bennes prévues à cet effet ;

- le vidage des cendriers ;

- le nettoyage des escaliers extérieurs ;

- l’aspiration des tapis brosses, le cas échéant ;

- l’aspiration de la fosse de tapis brosse.

**\***

**\* \***